

AVIS EXAMEN PROFESSIONNEL – INFORMATIONS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de BELFORT organise pour la région Franche-Comté

Un **EXAMEN PROFESSIONNEL d'Agent de maîtrise territorial** AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE Filière technique – Catégorie C

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Pour pouvoir faire acte de candidature, les candidats doivent appartenir au **cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement** et compter au moins **sept ans de services effectifs**, dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques ou les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles comptant au moins sept ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois et admis à un examen professionnel.

Conformément à l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, les candidats sont informés qu'ils peuvent subir les épreuves de l'examen professionnel un an, au plus tôt, avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude.

EPREUVE ECRITE :

- La date de l'épreuve écrite est fixée au **Jeudi 26 janvier 2023**.
- Le lieu de passage de cette épreuve sera précisé ultérieurement en fonction du nombre d'inscrits, de même que la date de l'épreuve orale.

PERIODE et MODALITES DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :

<u>Inscriptions soit : sur Internet</u>	
ATTENTION : Aucune inscription ne sera prise par téléphone	du mardi 6 septembre au mercredi 12 octobre 2022 inclus Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 Adresse : 29 boulevard Anatole France, CS 40322 90006 BELFORT CEDEX Site Internet : www.cdg90.fr
<u>CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :</u>	le Jeudi 20 octobre 2022, sur place jusqu'à 17h (horaire de fermeture des bureaux) ou par courrier à minuit , le cachet de la poste faisant foi.